

N° 91

Rapport 20 AVRIL 21

841

Protestations

14

**Suicides et tentatives
de suicide**

307

Migrant(te)s

The April Issue **NOW** available in **English** inside

Introduction

L'impuissance de l'élite politique au pouvoir en Tunisie ne s'est pas arrêtée à l'absence d'un programme et d'une vision clairs pour résoudre la crise économique et sociale accumulée et sauver des millions de Tunisiens de la faim mais a également compris l'incapacité du gouvernement, ainsi que sa ceinture parlementaire, de répondre aux appels des citoyens face à l'épidémie dans ce cadre d'urgence sanitaire. Ainsi, le Tunisien s'est trouvé pris entre deux dangers : la menace de la faim et le danger de la pandémie.

Les deux dangers sont le produit logique des choix économiques et sociaux ratés et d'une crise politique qui a commencé à broyer les os de tout le monde. Peut-être que les premiers coups à être battus et les premiers os à être écrasés sont les os des marginalisés, des porteurs des revendications légitimes et des cercles précaires de chômeurs, des victimes de l'emploi précaire et les réduits économiquement et socialement, en particulier les femmes qui souffrent de la violence économique, du manque d'égalité des chances et de l'autonomisation économique.

Pendant ce temps, l'impuissance de l'élite politique accroît l'ampleur de la crise que traverse le pays et le pousse vers un nouveau scénario d'explosion sociale prévisible malgré la difficulté à déterminer sa date exacte. Parmi les caractéristiques de cette déficience figure l'incapacité du gouvernement à imposer des mesures préventives et des mesures qui maintiennent la situation épidémiologique dans une stabilité pouvant aider à soulager la pression sur les établissements hospitaliers.

Une crise de confiance dans l'État

Tout au long du mois d'Avril 2021, il y a eu une divergence frappante entre les discours du gouvernement, face à une difficile troisième vague de propagation du virus Covid et le comportement du citoyen.

Le gouvernement dit ce qu'il ne peut pas mettre en œuvre sur le terrain. C'est le signe d'une situation insoluble qui commence par une crise de confiance et se termine par une explosion sociale.

Le mois d'Avril 2021 a été témoin de l'enregistrement de 55 751 nouveaux contaminés dont 4,69% ont été pris en charge dans les établissements hospitaliers, tandis que le reste des infectés a été abandonné à leur sort face aux spéculateurs en oxygène. Bien que le taux de prise en charge semble faible, le pourcentage de résidents des hôpitaux et cliniques privées a augmenté de 116%, ce qui signifie que ces établissements ont fonctionné au-delà de leurs capacités tout au long de ce mois sans que le gouvernement réussisse à mettre en place des mesures préventives auxquelles les gens se conformeraient et soulager, dans une certaine mesure, la pression sur les institutions de santé et le cadre médical et paramédical et éviter, ainsi, l'exemple du quasi-épuisement des stocks d'oxygène à l'hôpital Habib Bourguiba de Sfax, menaçant la vie de dizaines de résidents patients Covid.

Le mois d'Avril 2021 a également enregistré une augmentation du nombre de cas nécessitant des soins intensifs d'environ 59% et une augmentation du pourcentage de ceux qui ont nécessité la respiration artificielle de 50%, tandis que le nombre de nouveaux décès dus au Coronavirus a atteint 2020 victimes.

Tous ces indicateurs confirment sans aucun doute que nous sommes confrontés à une troisième vague sans boussole et sans plan préalable et malgré les discours des spécialistes sur l'hypothèse de prévisibilité d'une nouvelle propagation du virus le comité de gestion de crise a continué à improviser, que ce soit au niveau du plan préventif ou au niveau de la gestion des vaccins.

Malgré l'augmentation du taux de vaccination quotidien d'environ 4000 vaccinations par jour, début Avril, à 13 629 vaccinations quotidiennes à la date du 30 Avril 2021, le gouvernement semble être aux portes d'une nouvelle incapacité dans l'atteinte des objectifs qu'il se fixe. En effet, le Ministre de la Santé Publique a précédemment annoncé que l'objectif est de vacciner 3 millions de Tunisiens d'ici le mois de Juin 2021 mais un mois et demi se sont écoulés depuis le début de la campagne de vaccination et le nombre de personnes ayant reçu la première dose à la fin Avril n'a atteint que 386 000 et le nombre de ceux qui ont reçu la deuxième dose n'a atteint que 90 000.

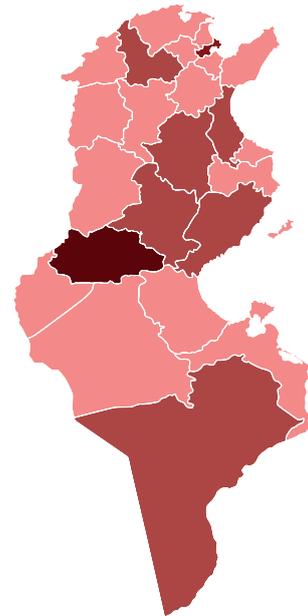
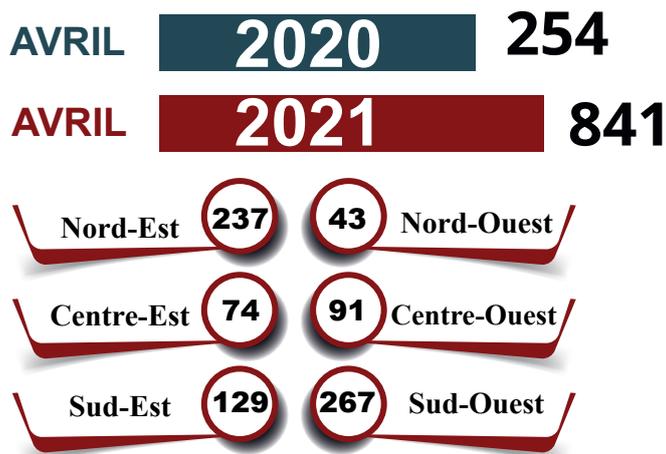
Les Tunisiens ont affronté trois crises fondamentales face à l'épidémie : la crise de la gestion des analyses, leur coût élevé et l'obtention de leurs résultats dans des délais raisonnables, la crise de la prise en charge des personnes présentant des symptômes sévères dans les établissements de santé et la crise de la vaccination. A ces trois crises s'ajoute la crise de communication des responsables du gouvernement qui n'ont pas été capables de traduire le danger au peuple et de faciliter la mise en œuvre des mesures préventives annoncées par le gouvernement.

Cette situation s'est traduite par une nette divergence entre l'autorité et la rue, car l'absence d'interaction avec les décisions gouvernementales révèle une crise de confiance entre le citoyen et l'État. Cette situation tend à créer une sorte de désobéissance civile et un manque de reconnaissance des lois de l'État et cela explique, également, la tendance des mouvements de contestation vers la violence et l'anarchique voire l'extrémisme afin d'imposer leurs revendications.

Cette crise sanitaire sans précédent, qui a tué 10 894 Tunisiens, n'a pas empêché le gouvernement de poursuivre sa politique malavisée de faire passer ses choix inappropriés qui sont profondément impliqués dans la création de vulnérabilité et d'appauvrissement supplémentaire. L'avènement du mois de Ramadhan a coïncidé avec le début de l'augmentation progressive des produits subventionnés, de sorte que le mois de Ramadhan a connu une augmentation du prix du lait et du prix du carburant. Comme ses prédécesseurs l'ont fait, le gouvernement a profité de la préoccupation des citoyens pour le mois de jeûne pour imposer des augmentations. Ce comportement des institutions ne notent qu'elles ne se sont pas développées pour servir le citoyen mais qui ont plutôt préservé le statut d'État de sujets plutôt que celui d'État de citoyens. Ceci est confirmé par le comportement politique du Président du gouvernement et des Présidents du Parlement et de la République puisque la fracture politique en cours ne peut pas laisser place au salut mais constitue plutôt la nouvelle ombre de la crise globale qui a exacerbé la situation sociale, a augmenté l'ambiguïté de la situation économique et éducative et a laissé le peuple face à un génocide sanitaire et social : la pandémie et la faim.

Les actions de protestations durant le mois d'Avril 2021

Le mois d'Avril a enregistré une diminution des actions de protestation, d'environ 26% par rapport au mois de Mars 2021 (841 actions de protestation contre 1138 mouvements de protestation enregistrés en Mars). En revanche, il a enregistré une augmentation record de 230 % par rapport au même mois d'Avril l'année 2020. Ce chiffre est un indicateur de l'aggravation de la situation sociale dans laquelle l'épidémie a imposé de nouveaux défis et de nouvelles pressions, que ce soit au niveau de stabilité du taux de croissance économique en dessous de zéro ou au niveau des pertes d'emplois, qui sont estimées selon les structures officielles d'environ 400 000 emplois.



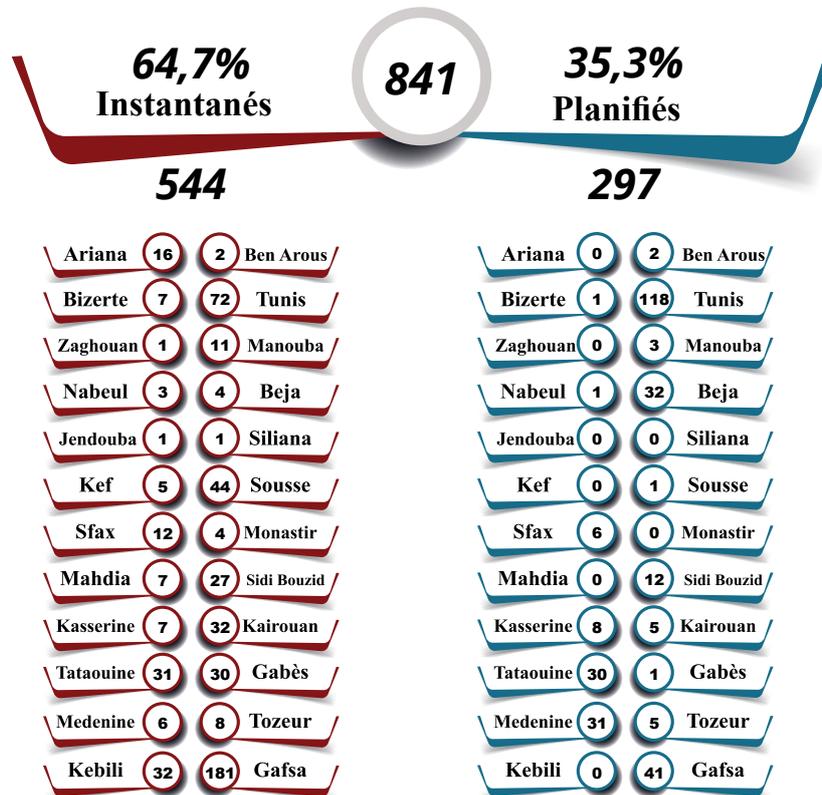
Face à toute cette situation, le climat politique ne fournit aucun horizon pour résoudre la crise, étant donné le conflit politique actuel entre les institutions au pouvoir.

Le mois d'Avril 2021 a vu 841 actions de protestation, dont environ un tiers ont eu lieu dans les régions du Nord-Est et Ouest. Les mouvements de protestation dans ces régions ont augmenté de 19% par rapport au mois de Mars 2021. En revanche, le niveau des mouvements de protestation dans les régions du Sud-Est et Ouest, a diminué d'environ 27% par rapport au mois de Mars 2021 et malgré cette baisse, ces régions représentent toujours le centre de gravité de la contestation puisque le pourcentage de manifestations dans ces régions au cours du mois d'Avril a été d'environ 47% du total des manifestations enregistrées.

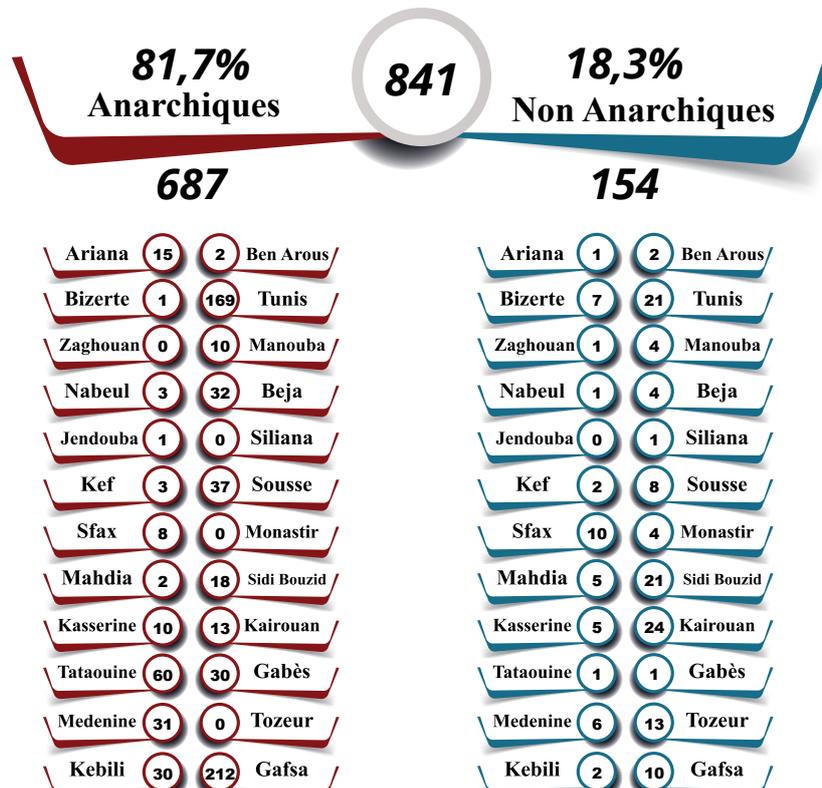
Le gouvernorat de Gafsa vient à l'avant-garde des régions les plus protestataires avec 222 manifestations, suivi du gouvernorat de Tunis avec 190 manifestations. Le reste des actions protestataires a été réparti en nombre quasi-égal dans le reste des régions comme suit : 61 protestations à Tataouine et une moyenne de 35 manifestations à Beja, Sidi-Bouزيد, Gabès, Kébili, Médenine et Kairouan.

841

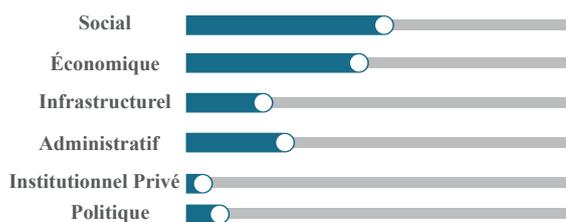




Durant ce mois d'Avril, la tendance des manifestations sociales à la violence et à l'anarchie a augmenté d'environ 2,8%. Le pourcentage de manifestations anarchiques est estimé à 81,7% du total des manifestations d'Avril. À l'exception des gouvernorats de Bizerte, Sfax, Mahdia, Siliana, Monastir, Sidi Bouzid et Kairouan, dans lesquels le caractère non anarchique des manifestations prévalait, les mouvements de protestation dans le reste des régions a été à tendance violente, en particulier dans les gouvernorats de Tunis, Gafsa, Tataouine, Kebili, Médenine et Gabès. Le pourcentage de manifestations anarchiques ou violentes dans le gouvernorat de Gafsa a atteint 95%, 96,7% dans les gouvernorats de Gabès et de l'Ariana et a été d'environ 100% à Jendouba.



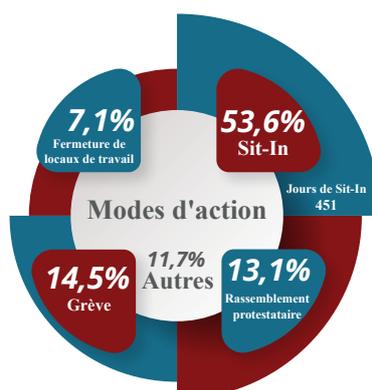
Typologie	Pourcentage
Social	42%
Économique	32%
Infrastructurel	11%
Administratif	12%
Institutionnel Privé	3%
Politique	4%



Les revendications et les formes de protestation

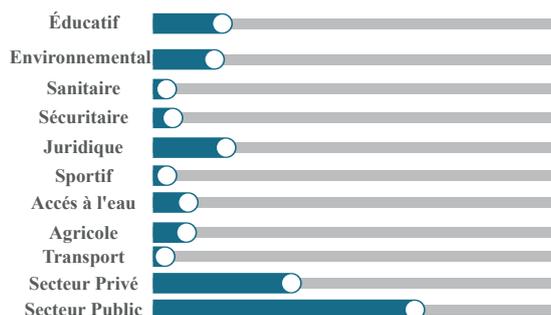
Les revendications économiques et sociales sont toujours au premier plan des demandes qui poussent les gens à s'engager dans diverses formes de protestation et elles ont représenté la motivation de 74% des mouvements relevés tout au long du mois d'Avril 2021, suivis de protestations contre les services administratifs à hauteur de 12% et des protestations contre l'obsolescence des infrastructures à hauteur de 11%.

Le sit-in a représenté le moyen de protestation le plus important que les manifestants ont adopté avec un taux de 53,6%. Le nombre de sit-in observés au cours du mois d'Avril a atteint 451 jours repartis sur 21 sit-ins. Viennent ensuite les grèves avec 14,5% puis les manifestations de 13% et le blocage des lieux de travail à hauteur de 7%.



51% des manifestations du mois d'Avril 2021 ont concerné le secteur public suivi du secteur de l'éducation avec 9%, du secteur environnemental à hauteur de 6%, de l'approvisionnement en eau potable avec 3%, et autres.

Secteur	Pourcentage
Éducatif	9 %
Environnemental	6 %
Sanitaire	2 %
Sécuritaire	2 %
Juridique	9 %
Sportif	1 %
Accès à l'eau	3 %
Agricole	3 %
Transport	1 %
Secteur Privé	18 %
Secteur Public	51 %



Quant aux acteurs, ont manifestés les chômeurs, les titulaires de diplômes supérieurs ou non à hauteur de 24%, suivis des employés (18%), puis des ouvriers (16%), des journalistes, des commerçants, des agriculteurs, des gardiens, des activistes, étudiants, personnel de sécurité, médecins et autres, à des degrés divers.

Quant aux revendications, elles ont tourné principalement autour du droit à l'emploi (34%), de l'amélioration des conditions de travail (23%), du droit au développement (16%), du droit à l'eau, du droit aux services administratifs, l'accès aux produits de base ainsi que d'autres demandes.

Les locaux professionnels et les routes ont constitué les espaces les plus importants à contenir les actions de de protestation avec 18%, suivis des établissements d'enseignement avec 12% puis des sièges sociaux des institutions (les gouvernorats, les ministères et le siège de la Société Phosphates Gafsa avec 8%), les sièges de production et les médias, sans oublier les prisons (1%) ainsi que les centres de sécurité et les hôpitaux.

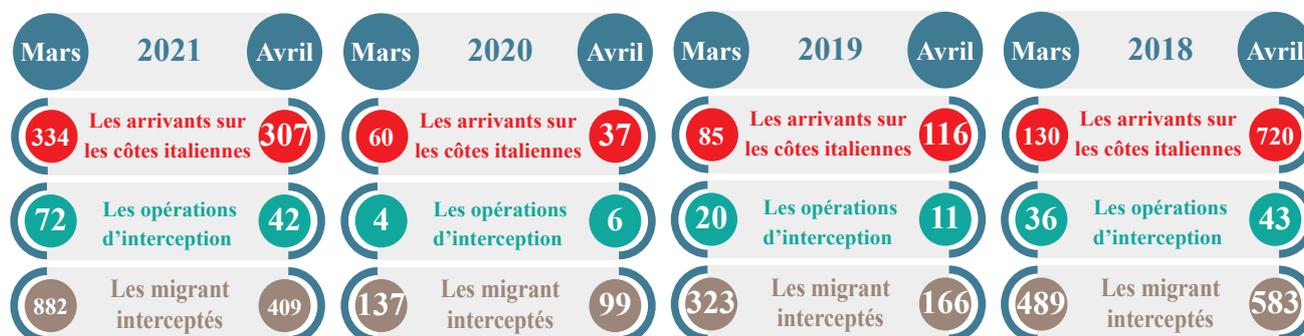
Les autorités centrales ont été en tête des cibles auxquelles les manifestants adressent leurs revendications, suivies par les autorités régionales, les institutions privées, les gouverneurs et les ministères et la Présidence de la République qui est en bas de l'ordre avec 1%.

Les espaces de protestation	
Espaces de Travail	18 %
Routes	18 %
Institutions éducatives	12 %
Siège du Gouvernorat	11 %
Sièges des Délégations	8 %
Sièges des ministères	8 %
Locaux de la CPG	8 %
Siège de product	8 %
Sièges sociaux administratifs	5 %
Médias	5%

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements	
Employés	18 %
Travailleurs	16 %
Chômeurs	16 %
Jeunes	12 %
Enseignants	11 %
autres citoyens	10 %
Diplômés chômeurs	8 %
Habitants	5 %
Journalistes	5 %
Conducteurs	4 %

La migration non-réglementaire

Comparatifs des données durant la même période 2018-2019-2020-2021



Le mois d'Avril 2021 a été témoin de facteurs climatiques principalement instables et par conséquent l'Italie a enregistré pendant cette période l'arrivée de migrants sur 11 jours du total des jours du mois, de sorte que le nombre total d'arrivées en Italie de manière non-réglementaire depuis le début de l'année a atteint 9 013 migrants non-réglementaire dont 1 385 migrants tunisiens, soit 15%. Le nombre de migrants tunisiens arrivés en Italie au cours du mois d'Avril 2021 a atteint 307, tandis que les autorités tunisiennes ont contrecarré 42 opérations de traversée et ont intercepté 409 migrants. Depuis le début de l'année 2021, le nombre d'opérations de passage interceptés a atteint 195, soit une augmentation de 242% par rapport à la même période en 2020. Les autorités tunisiennes ont également empêché 3027 migrants d'atteindre les côtes italiennes depuis le début de l'année, soit une augmentation de 170%. Certes, le nombre d'arrivées a augmenté par rapport aux Tunisiens en comparaison aux années 2020 et 2019, mais il a diminué de 27% par rapport à 2018.

LA DISTRIBUTION DES ARRIVANTS SUR LES CÔTES ITALIENNES SELON LES MOIS DURANT 2021

	MINEURS NON-ACCOMPAGNÉS	MINEURS ACCOMPAGNÉS	FEMMES	HOMMES	LES ARRIVANTS
Janvier	13	0	5	66	84
Fevrier	107	12	16	525	660
Mars	52	4	9	279	334
Avril	17	3	7	280	307
Total	189	19	37	1150	1385

Le nombre total de mineurs tunisiens arrivant de manière non-réglementaire en Italie a été de 208, soit 16,8% du nombre total de mineurs arrivant en Italie de différentes nationalités. La participation des mineurs et des femmes au cours des dernières années reflète un glissement progressif du projet de migration vers le projet familial et met en évidence la faiblesse des institutions de protection sociale et d'enseignement dans l'environnement de ces groupes vulnérables.

Les opérations interceptées par région

	Jendouba	Bizert	Tunis	Nabeul	Sousse	Monastir	Mahdia	Sfax	Gabes	Médenine
Janvier	*	5,8%	17,6%	11,7%	5,8%	*	17,6%	41,1%	*	*
Fevrier	*	3,3%	13,3%	18,3%	5%	6,6%	25%	26,6%	1,6%	3,3%
Mars	*	*	5,1%	20,51%	7,6%	2,5%	12,8%	52,2%	*	*
Avril	*	3%	15,1%	12,12%	6%	9%	*	51,5%	*	3%
Total	*	2,7%	11,4%	16,81%	6%	4%	15,5%	40,5%	0,6%	2%

* La présence de cette marque ne signifie pas que ces régions ne sont pas témoins de passage mais que les données officielles publiées dans les notifications n'incluaient pas les traversées interceptées dans ces régions.

De nombreux facteurs affectent les opérations de franchissement interceptées et leur répartition géographique, tels que la proximité des côtes italiennes, l'activité des réseaux de passeurs et la concentration de ceux qui souhaitent migrer. Tous ces facteurs se concentrent collectivement dans le gouvernorat de Sfax, ce qui en fait le gouvernorat qui englobe 40,5% du total des opérations de franchissement interceptées.

Les migrants selon les nationalités

	Non Tunisien(ne)s	Tunisien(ne)s
Janvier	83,2%	16,8%
Fevrier	54,9%	45,1%
Mars	53,3%	46,6%
Avril	53,2%	46,8%
Total	61,15%	38,85%

La temporalité de la migration non-réglementaire a imposé la participation massive des migrants subsahariens en raison de leur vulnérabilité et de la difficulté de leur intégration dans la société tunisienne en raison des obstacles juridiques et administratifs et de l'ampleur des violations qui font du projet de migration leur priorité absolue. Les réseaux de migration non-réglementaire sont alimentés par la situation difficile des migrants subsahariens. Ils ont intensifié leurs activités pour devenir l'origine de tragédies humaines qui se sont intensifiées au cours de cette année. Les victimes de ces tragédies étaient principalement des migrants subsahariens.

	Maritime	Terrestre
Janvier	23,5%	76,5%
Fevrier	70%	30%
Mars	17,9%	82,1%
Avril	30,3%	69,7%
Total	35,5%	64,5%

Les autorités sécuritaires tunisiennes terrestres et maritimes, ont enregistré un nombre record d'opérations de franchissement interceptées et elles se développent de mois en mois grâce à l'assistance technique et logistique européenne et du fait d'être soumises à des pressions politique, économique et sociale difficiles que traverse la Tunisie, ce qui la place dans une position vulnérable vis-à-vis du partenaire européen. Les mesures de sécurité prises sous le titre de la soi-disant lutte contre la migration non-réglementaire affectent la liberté de circulation des Tunisiens dans leur pays d'origine et la liberté de circulation des migrants à l'intérieur du pays, de sorte que l'île de Kerkenna est devenue une forteresse difficile d'accès aux non-autochtones à l'île, à l'exception de ceux qui ont une apparence de bien-être matériel.

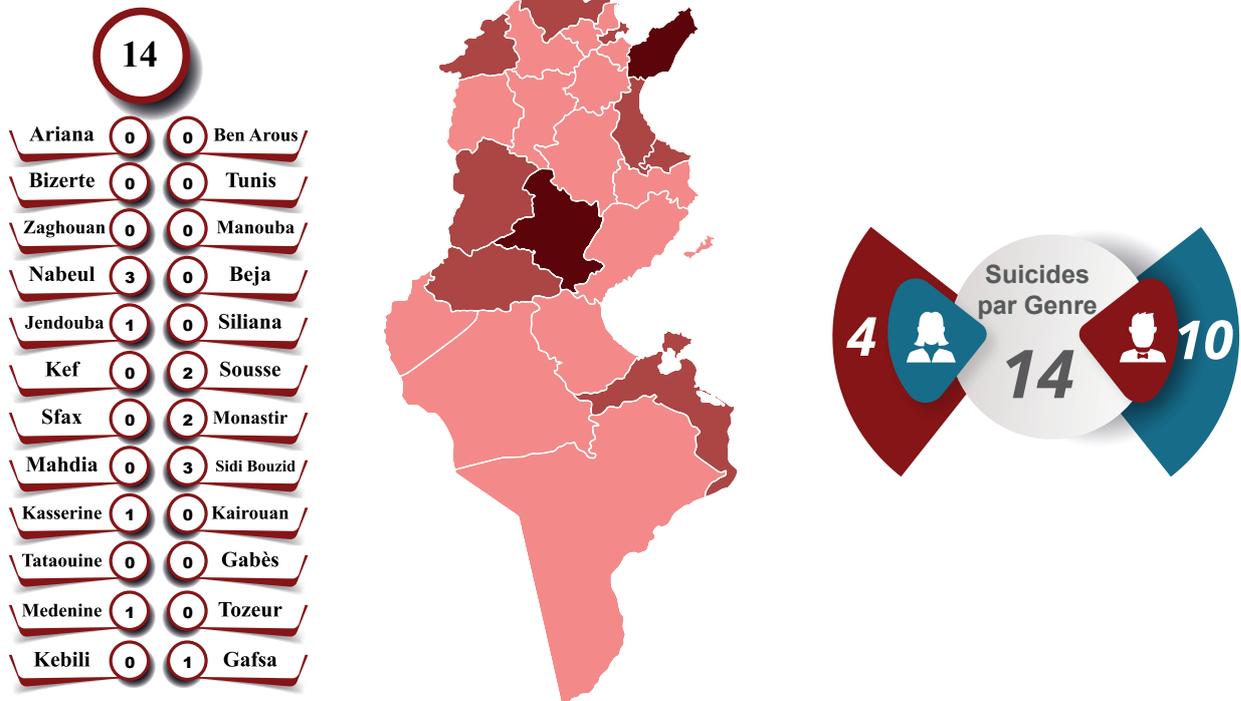
La présence de migrants subsahariens dans les villes et villages côtiers est devenue l'objet d'un suivi sécuritaire intense, de sorte que leur présence s'accompagne de suspicion de tentative de franchissement de la frontière jusqu'à ce qu'ils prouvent le contraire.

	Nombre des disparus	Nombre des Victimes
Janvier	2	2
Fevrier	22	28
Mars	0	39
Avril	0	41
Total	24	110

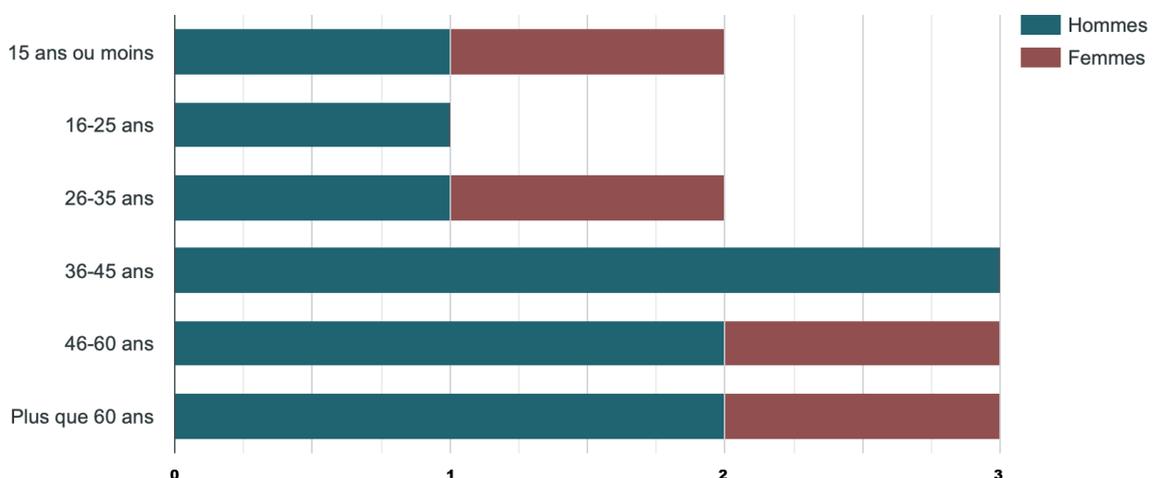
Le mois d'Avril 2021 a été témoin d'une tragédie humanitaire majeure sur la côte tunisienne, après le naufrage d'un bateau avec plus de 40 migrants. Cette tragédie humaine s'est accompagnée d'un silence des officiels tunisiens qui peut être expliqué, malheureusement, par le fait que les victimes sont originaires du sud du Sahara. Cette tragédie met en évidence les limites des approches sécuritaires qui ont adopté une politique d'impunité avec les réseaux de passeurs qui se développent sans véritable suivi de leur noyau dur. Le coût humain élevé de cette année confirme également la tendance des politiques et de la coopération euro-tunisiennes à la prévention et non à la recherche et au sauvetage. Tous les équipements techniques et logistiques sont consacrés à la prévention et les équipements de recherche et de sauvetage nécessaires sont totalement absents.

Les suicides et tentatives de suicide

Il est devenu difficile de trouver des cas de suicide et de tentative de suicide dans l'échantillon de veille sur lequel nous travaillons. Cela signifie-t-il que le phénomène a disparu ou a diminué ? La réponse est peut-être que le phénomène ne trouve plus son chemin dans l'édition et les nouvelles, comme c'était le cas il y a quelques années.



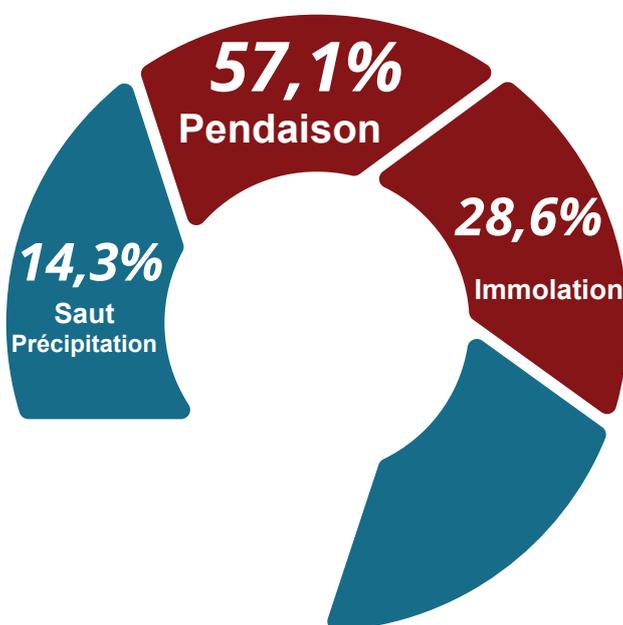
Les chiffres relevés tout au long du mois d'Avril 2021 indiquent que 14 personnes ont commis un suicide ou une tentative de suicide. la cartographie de ces actes a changé, les gouvernorats de Nabeul et de Sidi Bouzid étant en tête des régions qui ont enregistré le plus d'acte de suicide et de tentative de suicide avec trois cas respectivement, suivis par le gouvernorats de Sousse et Monastir avec deux suicide et tentatives de suicide chacun, tandis que le reste des cas a été réparti à raison d'un acte de suicide et de tentative de suicide dans chacun des gouvernorats de Médenine, Kasserine, Gafsa et Jendouba.



	15 ans ou moins	16-25 ans	26-35 ans	36-45 ans	46-60 ans	Plus que 60 ans
Hommes	1	1	1	3	2	2
Femmes	1	0	1	0	1	1
TOTAL	2	1	2	3	3	3

En ce qui concerne la répartition genre, les hommes ont représenté 71,4% de l'ensemble des victimes des actes de suicide et de tentative de suicide et la tranche d'âge 36-60 ans a représenté la tranche la plus touchée par ce fait social. Trois personnes âgées de plus de 60 ans dont une femme et deux enfants ont également été constatés parmi les victimes des actes de suicide et de tentative de suicide.

Le suicide par pendaison a été le moyen de suicide et de tentative de suicide le plus courant, avec un taux de 57,1%. Ceci est suivi par l'immolation à hauteur de 28,6%, puis par le saut ou précipitation avec 14,3%.



RAPPORT SUR LA VIOLENCE

Les facteurs économiques, sociaux et politiques et l'évolution particulière de la situation sanitaire durant le mois d'Avril 2021 ont été un double catalyseur du niveau de violence en général et un motif pour la formation d'une atmosphère générale explosive qui produit le crime sous toutes ses formes.

Sur le plan sanitaire, le pays a connu une troisième vague de propagation du virus Covid 19, caractérisée par une augmentation du nombre d'infections et de décès, accompagnée d'une mauvaise gestion des vaccinations et d'un état d'ambiguïté et de non-constance dans la politique de communication du gouvernement concernant la pandémie.

Politiquement, avec le mois d'Avril, les discours de violence, de haine et d'incitation entre les partis politiques et par un certain nombre de membres de l'Assemblée des Représentants du Peuple se sont poursuivis et intensifiés par la vague de fuites, de rumeurs, de culture de l'impunité et la faiblesse de l'État vis-à-vis des groupes influents.

Sur le plan social et économique, le gouvernement a approuvé une prolongation du couvre-feu coïncidant avec l'avènement du mois de Ramadhan s'accompagnant de l'augmentation des dépenses et du coût de la vie. Cette situation a aggravé la crise économique et ses répercussions sociales et tout cela en l'absence de mesures exceptionnelles d'accompagnement ou de soutien aux groupes préalablement vulnérables, au contraire, le gouvernement a enregistré une nouvelle hausse des prix des carburants et le début du démarrage de la politique de levée graduelle des subventions.

Ces éléments complexes, combinés ensemble ont constitué un motif et une composante essentielle d'un climat général tendu et dominé par un état sous-jacent de colère, d'insatisfaction et de méfiance. Les résultats ont rapidement fait surface aux événements d'Avril et se sont manifestés par une tendance générale à la criminalité et la violence sous ses diverses formes :

- Des violences impulsives qui se sont manifestées sous forme de querelles entre les quartiers, comme dans la délégation du Sers dans le gouvernorat du Kef où il y a eu un décès, dans le quartier d'Ibn Khaldoun où un jeune a perdu son œil et à Sfax où un différend entre deux personnes dans une file d'attente devant une boulangerie a eu pour conséquence me mort d'une personne âgée après avoir été frappée par un coup de poing. A la Manouba, une querelle entre deux voisins a conduit l'un d'eux à tirer sur son voisin avec un fusil de chasse. A Sousse, une altercation entre deux personnes a entraîné la coupure de doigt de l'un d'eux.

- La violence routière, car ce mois d'Avril 2021 a été témoin d'une série d'accidents mortels de la route, dont le plus notable a été peut-être la mort d'une mère devant ses deux fils.

- Les violences sécuritaires, ce mois a été un terrain favorable pour les violations et opérations de diffamation et de non-respect des droits et libertés individuels des Tunisiens par l'organe sécuritaire de l'Etat puisque des agents sécuritaires ont fermé un certain nombre de cafés dans la Capitale en expulsant leurs clients pendant le Ramadhan, sont entrés de force dans un café bénéficiant d'une licence d'activité dans le gouvernorat de Sfax et ont délibérément diffamé ceux qui s'y trouvaient avec la réprimande de son propriétaire.

- La violence cybernétique : en plus de ce que les sites des réseaux sociaux ont enregistré en termes d'échange d'insultes et de diffamation et ce dont ils sont témoins périodiquement en termes de rivalité et de discorde entre politiciens au cours desquels tout le monde attache de l'importance au nombre de followers seulement, loin de tout ce qui est valeurs et étiques ..

Le mois d'Avril a vu l'émergence d'un nouvel élément, qui ont été les séries télévisées ramadanesques comprenant des scènes de violence et de déformation de tous les rôles éducatifs et de sensibilisation communautaire qu'essaye d'établir le cinéma.

-La violence criminelle a varié dans ses formes au cours du mois d'Avril 2021 et a revêtu dans la plupart des cas une tendance générale vers l'extrême, loin de la retenue ou de la rationalité. Par exemple, le brouille qui a été enregistré entre deux familles dans la région Jebel Jalloud a rapidement évolué vers une bataille féroce qui s'est poursuivie pendant 5 jours consécutifs et a entraîné des blessures de gravité variable et des dommages matériels aux maisons et aux véhicules. Quant à Beb El-Khadhra, a eu lieu un incident d'agression horrible avec un couteau par un mari contre sa femme au milieu du marché et aux yeux de tout le monde et dans le gouvernorat de Kasserine deux frères ont tué leur oncle à la suite d'une dispute familiale.

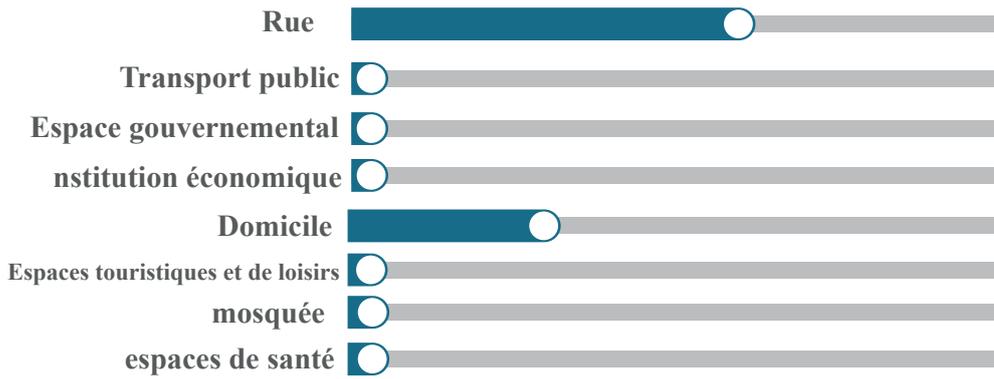
- La violence faites aux enfants et aux femmes, la plus importante étant un incident d'agression sexuelle par un adulte sur une jeune fille de 14 ans dans le gouvernorat de Nabeul et l'agression d'une autre jeune fille du même âge par trois jeunes hommes dans la même région .. L'un des établissements sanitaires a connu un incident de harcèlement de la part d'un gardien contre une des ouvrières sans oublier le harcèlement d'une élève de 15 ans de la part du proviseur de l'institution éducative qu'elle fréquente. Le mois a également été témoin d'un acte de maltraitance et d'abus sur un enfant autiste dans un centre de soins, où les éducatrices l'ont délibérément attachée à un appareil de chauffage ce qui a provoqué des brûlures au deuxième degré ...

En termes de chiffres, la violence criminelle occupe la première place dans les résultats de l'équipe de veille de l'Observatoire Social Tunisien, elle a représenté 78,6% du total, suivie par la violence dans les espaces publics à hauteur de 9,5%, et la violence institutionnelle avec 7,1%.

SECTEUR	POURCENTAGE
Criminel	78,6%
Institutionnel	7,1%
Violence dans l'espace public	9,5%
Économique	2,4%
Protestant	2,4%

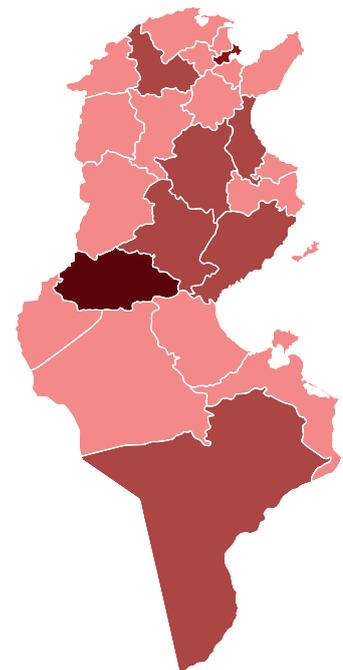
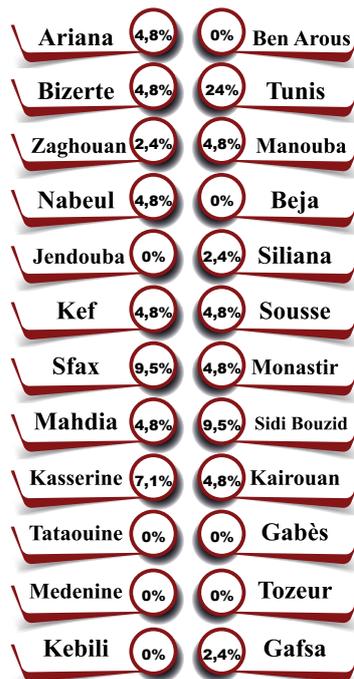
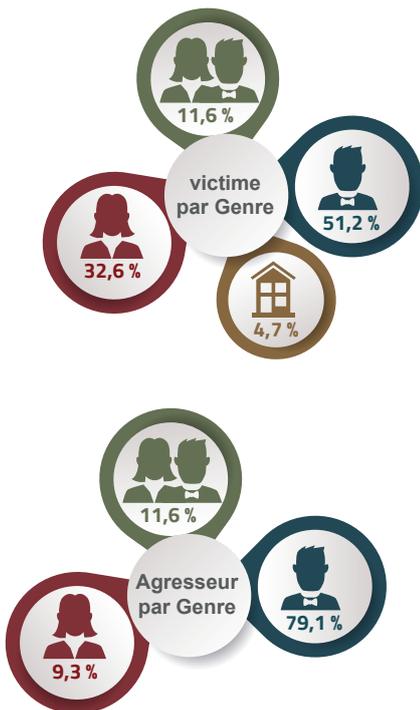


À l'instar des mois précédents, la rue s'est classée au premier rang des espaces témoins d'incidents violents au cours du mois d'Avril 2021, elle a enregistré 42,9% du nombre total de violences, suivie de l'espace familial, qui est la résidence, témoin de 26,2% des incidents de violence enregistrés au cours de ce mois. Le reste des actes de violence est réparti entre les établissements d'enseignement (9,5%), les établissements de production économique (7,1%) et les sièges administratifs (4,8%).



ESPACE	POURCENTAGE
Rue	42,9%
Transport public	2,4%
Etablissements scolaires	9,5%
Espace gouvernemental	4,8%
Institution économique	7,1%
Le Domicile	26,2%
Espaces touristiques et de loisirs	2,4%
Mosquée	2,4%
Espaces de santé	2,4%

Le gouvernorat de Tunisie se classe à nouveau au premier rang des incidents de violence enregistrés durant le mois d'Avril 2021, lorsqu'il a enregistré un taux de 24% à lui seul, soit environ un quart du nombre total d'incidents violents enregistrés, suivis à des proportions égales des gouvernorats de Sfax et de Sidi Bouzid, qui ont enregistré chacun un taux de 9,5% du total vient du gouvernorat de Kasserine, avec un taux de 7,1% et des gouvernorats de Kairouan, Sousse Ariana, Bizerte, Nabeul, Mahdia, Manouba et Monastir, avec des taux de violence respectifs s'élevant à 4,8% du total pour le mois.



Etant donnée l'absence de toute vision claire des politiques générales du gouvernement concernant la pandémie et ses implications sociales et économiques, à la lumière de la difficulté de voir les signes d'une résolution de la crise politique dans laquelle le pays vit depuis plus de 3 mois et avec la poursuite de la politique d'impunité et l'élargissement du fossé entre le citoyen et les décideurs et le haut niveau de méfiance, de manière générale, la période à venir sera un cadre idéal pour nourrir tout comportement basé sur l'individualisme, qui doublerait encore le niveau de violence économique (vols, braquages, etc...)



Le manque de clarté du calendrier scolaire, la prolongation des vacances scolaires et le maintien des enfants à la maison font partie des facteurs qui doubleront, également, le niveau de violence.

Conclusion

En fin de compte et avec la propagation de l'épidémie de Corona, la scène tragique dans laquelle le pays vit en raison de la crise globale et complexe est presque complétée. La gestion de la crise de Covid représente la balle de miséricorde tirée sur un système politique qui s'est avéré dénué de vision pour faire face aux conditions économiques et sociales et répondre à la demande de justice sociale et qui constituent les plus importants acquis de la révolution de 2011.

La crise du Covid avec sa troisième vague, sera peut-être le déclencheur d'une explosion sociale attendue, compte tenu notamment de l'augmentation considérable des victimes du Covid ainsi que de la difficulté d'obtenir une opportunité d'analyse et une autre pour la vaccination.

NOUVELLE MÉTHODOLOGIE DE CALCUL SCIENTIFIQUE :

À partir du mois de Mars, l'Observatoire Social Tunisien du Forum tunisien des droits économiques a adopté une nouvelle méthodologie de calcul scientifique dont voici les bases :

Définitions :

Mouvements instantanés: caractérisés par la surprise et la vitesse de mouvement résultant de la colère de la foule et de la gronde qu'elle génère mais sont limités dans le temps et l'espace. Ce type de mouvement cherche à mobiliser l'attention et la mobilisation sociale et se caractérise par leur nature pacifique, Cependant, ces mouvements varient dans les paramètres de développement de la protestation, y compris le recours à la violence.

Mouvements planifiés : mouvements qui étaient essentiellement instantanés mais qui ont évolué et développé des mécanismes d'action dans le temps et l'espace et ont pu acquérir la capacité d'organisation et de préparation d'une et chercher à développer des contre-mobilisation mais restent essentiellement pacifiques.

Ils se distinguent par leurs moyens organisationnels et leur capacité à assurer son action continue et la mobilisation pour les mêmes raisons.

Mouvements anarchiques (violents) : ce sont des mouvements qui font de la contre-violence l'un de leurs mécanismes d'action et sont souvent des réactions directes employant tous les moyens pour la confrontation et l'atteinte de leurs objectifs mais ils manquent souvent d'éléments d'organisation, de programme et de moyens clairs.

La méthodologie de Calcul :

L'unicité d'un mouvement est définie par un mode d'action, un lieu et une journée.

Une protestation se déroulant dans plusieurs lieux sera comptabilisée comme étant plusieurs mouvements.

Un mouvement ayant lieu sur plusieurs jours sera comptabilisé chaque jour.

Une protestation utilisant différentes modes d'action sera comptabilisée une fois pour chaque action.

MÉTHODOLOGIE DE VEILLE DE LA MIGRATION NON RÉGLEMENTAIRE

- Les opérations d'interception : la veille repose sur les rapports du Ministère de l'Intérieur et les déclarations du porte-parole de la Garde Nationale dans les divers médias. Dans la plupart des cas, ils n'incluent pas de données détaillées (genre, tranches d'âge, pays d'origine des migrants ...)
- Les arrivées sur les côtes européennes : Plusieurs structures émettent des données numériques sur les arrivées en Europe, comme le Haut-Commissariat pour les réfugiés, l'Organisation Internationale pour les migrations, les Ministères de l'Intérieur des pays européens et l'Agence Européenne de Surveillance des côtes.
Les chiffres présentés restent approximatifs et nécessitent une mise à jour continue selon les données publiées par les structures officielles et civiles qui peuvent être édités dans des rapports ultérieurs mais qui fournissent une lecture de l'évolution et du changement de la dynamique de la migration non-réglementaire.
- Les chiffres invisibles : ce sont le nombre de migrants qui atteignent les côtes européennes sans passer par les autorités locales ou les structures internationales et ne se retrouve pas dans un recensement. Ce sont des chiffres importants et qui diffèrent selon les tactiques des réseaux des passeurs de migrants. Il comprend également des opérations de départ depuis les côtes tunisiennes qui réussissent à échapper au contrôle sécuritaire strict ou celles dont le passage est intercepté sans émettre de rapports ou sans les annoncer.